



## **DEMANDE DE DÉROGATION POUR INSCRIRE UN AERONEF AU REGISTRE MALIEN AU NOM D'UN PROPRIETAIRE ETRANGER**

### **1. OBJET**

Selon le code de l'Aviation Civile, un aéronef civil ne peut être immatriculé au MALI que s'il appartient à une personne physique Malienne ou ayant la nationalité d'un Etat membre de l'UEMOA et/ou de la CEDEAO ou à une personne morale ayant son siège statutaire ou son principal établissement au MALI ou dans un autre Etat si autorisé par les Autorités Maliennes.

La présente procédure d'application a pour objet de présenter le formulaire à utiliser au cas où un demandeur étranger souhaite faire inscrire son aéronef sur le registre national d'immatriculation du MALI.

### **2. DOMAINE D'APPLICATION**

Cette PA s'applique à toute personne physique ou morale désirant demander une dérogation pour faire inscrire un aéronef sur le registre national d'immatriculation du MALI conformément à la section 3.3.1.13, du RAM. 03 - Immatriculation des Aéronefs.



Agence Nationale de l'Aviation  
Civile du Mali

**ANAC – RAM 03**

**PA . 3.3.1.13**

Page: **PA** 2 de 6  
Révision: 01  
Date: 15/02/2011

## DEMANDE DE DÉROGATION

pour inscrire un aéronef au registre Malien au nom d'un propriétaire étranger



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION  
CIVILE DU MALI

B.P. : 227, Tél : (223) 20.29 55 24,  
Tél/Fax : (223) 20.29 61 77,  
Email : [www.anac-mali.org](http://www.anac-mali.org).

### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° du dossier : ..... Visa : .....

Date de l'inscription : |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| |

Le fonctionnaire chargé de la tenue du registre d'immatriculation

### 1 - DEMANDEUR (PROPRIÉTAIRE)

Nom ou dénomination : .....

Nom d'usage (Facultatif) : ..... Prénom : .....

Adresse ou siège social : .....  
(pour société / Association / Aéro-club)

Référence Commerciale : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| || |\_|\_| |\_|\_| |

Nom du représentant légal ou statutaire : .....

En cas de copropriété, compléter la page 3.

### 2 - AÉRONEF

Type, série : .....

N° de série : .....

Marques d'immatriculation : - .....

*(marques réservées dans le cas d'une première inscription au registre Malien)*

Si la demande de dérogation porte sur plusieurs aéronefs, compléter la page 3

### 3 - MOTIFS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

- Le demandeur réside au MALI de façon permanente et utilise l'aéronef à des fins de loisir.
- L'appareil sera loué et exploité par une entreprise de transport public Malien (préciser le nom).
- L'appareil sera loué et exploité par un particulier ou une association (préciser le nom) .....
- L'appareil n'est pas certifié dans l'Etat du demandeur.
- Autre motif *(joindre une note explicative)*.



#### **4 - SIGNATURE(S)**

Fait à : ..... le : | \_ | | | | | | | |

Noms : ..... Prénoms : ..... *Signature (s) du (des) propriétaires :*

Le présent formulaire doit être signé par le propriétaire ou les copropriétaires sollicitant l'inscription au registre. Pour les sociétés ou les personnes morales, les signatures doivent être celles des représentants légaux ou statutaires.

#### **5 - PIÈCES À JOINDRE**

- Pièces justificatives de l'identité et de la nationalité du demandeur (carte de séjour en cours de validité).
- Pour les sociétés : statuts, équivalent numéro d'identification fiscale, etc , identité gérant et spécimen de signature.
- Éventuellement, note complémentaire expliquant les motifs de la demande.

La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du bureau des immatriculations.



**IDENTIFICATION DES  
COPROPRIETAIRES**

Nom ou dénomination : .....

Nom d'usage (facultatif) : .....

Prénom : .....

Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :  
.....

RC : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom du représentant légal ou statutaire : .....

Nombre de parts de l'aéronef (exprimé en pourcentage)  
détenues par chacun des copropriétaires demandeurs  
.....

Nom ou dénomination : .....

Nom d'usage (facultatif) : .....

Prénom : .....

Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :  
.....

RC : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom du représentant légal ou statutaire : .....

Nombre de parts de l'aéronef (exprimé en pourcentage)  
détenues par chacun des copropriétaires demandeurs  
.....

Nom ou dénomination : .....

Nom d'usage (facultatif) : .....

Prénom : .....

Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :  
.....

RC : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom du représentant légal ou statutaire : .....

Nombre de parts de l'aéronef (exprimé en pourcentage)  
détenues par chacun des copropriétaires demandeurs  
.....

**IDENTIFICATION DES AERONEFS**

Type, série : .....

N° de série : .....

Marques d'immatriculation : - .....

Type, série : .....

N° de série : .....

Marques d'immatriculation : - .....

Type, série : .....

N° de série : .....

Marques d'immatriculation : - .....

Ce formulaire doit être établi en deux exemplaires et adressé au bureau des immatriculations : **Agence Nationale de l'Aviation Civile du MALI** B.P. : 227, Tél : (223) 20.29 55 24, Tél/Fax : (223) 20.29 61 77, Email : [www.anac-mali.org](http://www.anac-mali.org), accompagné des documents accompagnés des documents de la rubrique 5.



## **DEMANDE DE DÉROGATION**

### **pour inscrire un aéronef au registre d'immatriculation au nom d'un propriétaire étranger**

#### **Notice explicative et pièces justificatives à joindre**

Aux termes de l'article 8 du code de l'Aviation Civile, un aéronef ne peut être immatriculé au MALI que s'il appartient à une personne physique Malienne ou à une personne morale ayant son siège statutaire ou son principal établissement au MALI ou dans un autre Etat si autorisé par les Autorités Maliennes. Toutefois des dérogations peuvent être accordées par le ministre chargé de l'aviation civile.

Le demandeur étranger qui souhaite faire inscrire son aéronef au MALI doit donc obtenir une dérogation préalablement à toute demande d'immatriculation ou de mutation de propriété sur le registre Malien.

#### **1. DEMANDEUR (propriétaire).**

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du propriétaire de l'aéronef devant être inscrit au registre Malien. **Si l'appareil doit être inscrit au nom de plusieurs copropriétaires, compléter la page 3.**

Joindre les pièces justificatives établissant l'identité et la nationalité du demandeur. Il est inutile de joindre ces pièces justificatives pour les demandes de dérogation ultérieures, sauf si des modifications sont intervenues (notamment en ce qui concerne l'identité, l'adresse, la raison sociale ou l'administration du demandeur).

##### **1.1. Personnes physiques (particuliers).**

Les personnes non ressortissantes du MALI peuvent demander à bénéficier de dérogations si elles résident au MALI de façon permanente et utilisent l'aéronef à des fins de loisir.

Au formulaire de demande de dérogation elles devront joindre les pièces justificatives établissant leur identité et leur nationalité (photocopie du passeport ou de la carte d'identité), ainsi que des documents attestant de leur résidence permanente (carte de séjour) et de leur adresse au MALI le cas échéant (facture d'électricité ou de téléphone, relevé d'identité bancaire, etc...).

##### **1.2. Personnes morales (sociétés, associations, établissements de droit public...).**

Les sociétés dont le siège statutaire ou le principal établissement social est situé en dehors du MALI peuvent obtenir une dérogation. La demande de dérogation doit faire ressortir les raisons pour lesquelles l'immatriculation au registre Malien est souhaitée. A la demande de dérogation doivent être jointes les pièces suivantes :

1.2.1. Document établissant que la société ou l'association est dotée de personnalité morale ( extrait du registre du commerce, "certificate of incorporation").

1.2.2. Document établissant l'adresse du siège social de la société (si cette adresse ne figure pas sur l'extrait du registre du commerce).

##### ***Motifs de la demande de dérogation***

1.2.3. Statuts de la société ("bye-laws", "memorandum of association", etc).



1.2.4. Liste des représentants légaux ou statutaires de la société (s'ils ne sont pas mentionnés sur l'extrait du registre du commerce) et spécimen de leur signature.

1.2.5. Document faisant apparaître la répartition du capital de la société.

Remarque importante : si la société est administrée par une autre société, joindre les documents établissant que cette dernière est dotée de la personnalité morale, les documents faisant apparaître le siège social de cette dernière, ainsi que la liste des représentants légaux ou statutaires de la société et les spécimen de leur signature (voir ci-dessus 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3.).

## **2. AÉRONEF**

Compléter cette rubrique en indiquant les références de l'aéronef faisant l'objet de la demande de dérogation. **Si la demande porte sur plusieurs aéronefs, compléter la page 3.**

La demande de dérogation doit faire apparaître les motifs pour lesquels l'immatriculation sur le registre Malien est souhaitée. Les motifs les plus fréquents justifiant une demande de dérogation sont énumérés dans cette rubrique.

Dans le cas où la dérogation est sollicitée par un propriétaire étranger qui donne l'appareil en location à une société de transport public Malien, préciser le nom de cette société et joindre une note explicative.

Si le motif de la demande de dérogation ne figure pas dans cette rubrique, le préciser, et joindre une note explicative.

## **3. SIGNATURES**

Le présent formulaire doit être signé par le ou les demandeurs devant figurer au registre. Pour les personnes morales, les

signatures doivent être celles des représentants légaux ou statutaires.

Si le ou les demandeurs délèguent à un mandataire le pouvoir de signer le présent formulaire, les pouvoirs donnés à ce mandataire doivent être joints ainsi que la pièce d'identité de ce dernier.

## **4. PIÈCES À JOINDRE**

Voir ci-dessus.